1/ Après avoir été labellisée 4 Fleurs en 2015 et avoir reçu la Fleur d'Or en 2018, Illkirch-Graffenstaden est saluée par le Prix national de la reconquête écologique du cadre urbain. Les espaces verts font partie intégrante du paysage de la ville grâce à une politique environnementale volontariste.
2/ La Ville de Châteauroux décroche une 4e Fleur bien méritée : grâce à ses nombreux espaces de nature, c'est l'une des premières villes de la région Centre-Val de Loire en m² d'espaces verts par habitant.

Palmarès national 2021

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a dévoilé les lauréats 2021… Cette année, ce sont 9 Fleurs d'Or qui ont été décernées, 14 prix nationaux qui ont été remis et 5 nouvelles communes qui ont reçu la 4e Fleur. Un très beau palmarès !

Après une année 2020 mouvementée, les villes et villages français étaient une nouvelle fois au rendez-vous. C'est en effet un excellent cru pour cette année 2021 qui témoigne de la mobilisation toujours plus forte des communes en faveur d'un cadre de vie verdoyant, agréable et sain. Parce que la crise sanitaire a renforcé le besoin des citoyens d'accéder facilement à des espaces de nature et de vivre dans un environnement verdoyant, les villes et les villages engagés dans la végétalisation de leurs espaces publics se voient conforter dans leurs choix et leur politique d'aménagement communal. A n'en pas douter, les communes mises en avant par ce palmarès 2021 sont à prendre en exemple pour s'inspirer et continuer à progresser ! Le rendez-vous est donné le 14 décembre 2021 à Paris pour la remise des prix nationaux, en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État en charge du tourisme auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Neuf Fleurs d'Or

Neuf communes se voient saluées par la Fleur d'Or :

- **Annecy,** Haute-Savoie, 131 481 habitants : bénéficiant d'un site remarquable en aval du lac, la ville est connue pour la qualité de son environnement et sa qualité de vie. Son surnom de *"Venise des Alpes"* en témoigne. Dans les opérations d'urbanisme, une attention particulière est portée à la place accordée au végétal et sur les mesures prises pour garantir sa préservation ;
- **Boulogne-sur-Mer,** Pas-de-Calais, 41 106 habitants : située au cœur d'espaces naturels protégés, la ville, classée *"Ville d'art et d'histoire"*, compte un patrimoine exceptionnel. Tels des fils conducteurs qui relient les différentes ambiances de la cité, les parcs, jardins et bosquets fleuris ponctuent avec élégance les quartiers entre charmes du passé et modernité ;
- **Colmar,** Haut-Rhin, 56 000 habitants : si le centre est fleuri de façon variée et audacieuse, les quartiers périphériques sont également bien soignés. Il ne faut pas oublier non plus le nombre et la qualité des jardins familiaux de cette ville alsacienne au charme certain ;
- **Coulaines,** Sarthe, 7 958 habitants : sitôt passée l'enceinte gallo-romaine qui protégeait le Mans au Moyen-âge, vous entrez dans Coulaines et découvrez les massifs fleuris, les suspensions volumineuses et le parc où bruisse une cascade d'eau. La ville connaît aujourd'hui un réel dynamisme économique, sportif et culturel ;
- **Courbevoie,** Hauts-de-Seine, 82 856 habitants : labellisée 4 Fleurs depuis 2006, la Ville a reçu en 2018 le Prix de la valorisation paysagère et urbaine. Par l'aménagement de ses espaces verts (plus de 30 hectares), Courbevoie s'efforce de concilier densité d'habitat et besoin de nature. Des cheminements verts et des *"rues-jardins"* côtoient parcs, squares et jardins ;
- **Le Plessis-Robinson,** Hauts-de-Seine, 29 819 habitants : Le Plessis-Robinson est depuis longtemps une cité verte, disposant d'une grande variété de parcs, jardins, bois, squares, étangs et promenades. Près d'un tiers de la ville est constitué d'espaces verts ! ;
- **Mesnières-en-Bray,** Seine-Maritime, 981 habitants : dans les espaces publics, tout est fait pour que la biodiversité se porte au mieux. Les vivaces, bisannuelles et annuelles se mêlent aux plantes potagères comestibles. Et il n'est pas rare que de belles sauvages côtoient des évadées de nos jardins venues se perdre près de variétés horticoles choisies ;
- **Montargis,** Loiret, 16 026 habitants : ville attractive et soignée dans un cadre verdoyant et fleuri, Montargis, surnommée *"la Venise du Gâtinais"*, est composée d'îlots, de canaux et de rues sur l'eau. Il existe une large palette variétale renouvelée tout au long de l'année. Une gestion raisonnée des espaces verts est mise en œuvre : lutte biologique, désherbage mécanique, paillage de broyat, éco-pâturage… ;
- **Nantes,** Loire-Atlantique, 321 568 habitants : c'est aujourd'hui une ville dynamique, un important centre industriel et universitaire. Cette réputation s'étend également au domaine floral : ses parcs et jardins sont renommés. Cette passion pour le monde végétal est

3/ Ville d'Art et d'Histoire, Chalon-sur-Saône se distingue par la qualité du cadre paysagé et environnemental qu'elle propose aux habitants et aux visiteurs. Elle a reçu le Prix national de la mise en valeur du patrimoine.

ancienne : c'est ainsi que l'on peut voir, dans de nombreux jardins publics mais aussi privés, de beaux spécimens d'arbres plantés par des marins nantais, amateurs de botanique.

Cinq nouvelles communes 4 Fleurs

- **Berck-sur-Mer,** Pas-de-Calais, 15 154 habitants ;
- **Caen,** Calvados, 107 686 habitants ;
- **Chamboeuf,** Loire, 1 788 habitants ;
- **Châteauroux,** Indre, 44 088 habitants ;
- **Évreux,** Eure, 49 426 habitants.

Prix nationaux : 14 villes et villages !

- **Boubers-sur-Canche,** Pas-de-Calais, 600 habitants : Prix de la diversité végétale, en partenariat avec Val'hor ;
- **Chalon-sur-Saône,** Saône-et-Loire, 46 306 habitants : Prix de la mise en valeur du patrimoine ;
- **Conchy-sur-Canche,** Pas-de-Calais, 223 habitants : Prix de la diversité végétale, en partenariat avec Val'hor ;
- **Guebwiller,** Haut-Rhin, 11 094 habitants : Prix de la valorisation du patrimoine industriel ;
- **Huningue,** Haut-Rhin, 7 337 habitants : Prix de la valorisation paysagère ;
- **Illkirch-Graffenstaden,** Bas-Rhin, 26 780 habitants : Prix de la reconquête écologique du cadre urbain ;
- **Juvigné,** Mayenne, 1 470 habitants : Prix du développement durable ;
- **Mandeure,** Doubs, 4 819 habitants : Prix de l'action éducative et pédagogique en partenariat avec SEMAE ;
- **Morestel,** Isère, 4 500 habitants : Prix du cadre de vie ;
- **Saint-Gervais-les-Bains,** Haute-Savoie, 5 719 habitants : Prix de la mise en valeur du patrimoine ;
- **Saint-Valery-sur-Somme,** Somme, 2 491 habitants : Prix de l'attractivité touristique ;
- **Semide,** Ardennes, 200 habitants : Prix de la participation citoyenne ;
- **Sens,** Yonne, 26 586 habitants : Prix de l'action éducative et pédagogique, en partenariat avec SEMAE ;
- **Vélizy-Villacoublay,** Yvelines, 22 036 habitants : Prix de la reconquête écologique du cadre urbain.

Enfin, la démarche 'Département Fleuri' a fait des émules : le label a été décerné à trois départements : celui de la Dordogne, de l'Eure et de la Haute-Saône. Des départements engagés aux côtés de leurs communes pour les accompagner dans l'embellissement de leur cadre de vie, participant à l'attractivité de leur territoire.